

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE 1^{ère} INSCRIPTION AU LYCÉE ANTOINE ROUSSIN en seconde , première ou terminale

Les élèves de troisième doivent récupérer un dossier d'inscription à la vie scolaire de leur collège

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Deux (2) photographies d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos de chaque photographie
- Une fiche d'inscription et d'autorisations parentales (document à renseigner)
- Une fiche de renseignements (document à renseigner)
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une fiche du service infirmier (document à renseigner)
- Le carnet de santé de l'élève est à présenter à l'Infirmière le jour de l'inscription
- Une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre 2018-2019
- La photocopie de la décision de justice pour l'autorité parentale unique ou d'adoption
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de votre enfant sera faite le jour de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Un dossier spécifique est à la disposition des élèves (**en faire la demande**).

L'inscription à l'internat se fera le lundi 12 août 2019 au lycée Antoine Roussin

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BICS
- La notification d'attribution de bourse

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à renseigner)
- Une photographie d'identité
-

.....

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE
OU DE L'ELEVE MAJEUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION,
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE 1^{ère} INSCRIPTION AU LYCÉE ANTOINE ROUSSIN en BTS SAM, BTS MCO et DCG

Le lundi 08 juillet 2019 de 8h à 12h et de 13h à 16h
et le jeudi 11 juillet 2019 de 8h à 12h uniquement pour les élèves issus
du second groupe du baccalauréat 2019

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les étudiants :

- Deux (2) photographies d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos de chaque photographie
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénom de l'étudiant
- Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé, avec le nom et prénom de l'étudiant
- Une fiche de renseignements (document à renseigner)
- Une fiche d'inscription et d'autorisations (document à renseigner)
- Une fiche du service infirmier (document à renseigner)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- La copie du relevé de notes du baccalauréat 2019
- Le relevé de décision (original) si le baccalauréat a été obtenu en juin 2018
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire.

Une photo numérique sera faite le jour de l'inscription

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'internat :

Un dossier spécifique est à la disposition des élèves (en faire la demande). L'inscription à l'internat se fera le **lundi 12 août 2019**. Le dossier devra être complet et la présence du responsable légal, de l'élève et du correspondant habitant à Saint-Louis (ou aux alentours) seront obligatoires.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour tous les étudiants :

- Un chèque de 50 euros libellé à l'ordre de « agent comptable du lycée Antoine Roussin » pour participer aux frais de reprographie.

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à renseigner)
- Une photographie d'identité

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE
OU DE L'ELEVE MAJEUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION,
ET DU CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

*L.G.T. Antoine Roussin 25 rue Leconte de Lisle CS 21013
97872 SAINT-LOUIS CEDEX Tel : 02 62 91 93 33 Fax : 02 62 26 19 14*